PORTS ET PLAGES

Embarcadères - Tarifs applicables à compter du 1er janvier 2023

1 DOCUMENT - Publié le 20 décembre 2022



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 13 décembre 2022 à 18h30,
au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS

C_2022-12-13_DELIB31.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 214,4 KO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.